

ARTS & CULTURE

LE DÉPARTEMENT S'ENGAGE POUR LE TERRITOIRE



La culture est irremplaçable

ENTRETIEN AVEC JEAN-JACQUES LASSERRE,
Président
du Conseil
départemental
des Pyrénées-
Atlantiques.



La culture est une compétence partagée entre l'Etat et les collectivités territoriales. Quel est le rôle du Département ?
Comme dans toute compétence partagée, l'importance pour le Département est d'avoir une vision précise de ce que nous voulons faire. Nous avons un territoire bouillonnant en matière culturelle, riche d'une histoire et de deux identités fortes qui se traduisent par des pratiques culturelles intenses. Ce qui nous anime, c'est de permettre aux activités culturelles de se déployer sur tout le territoire. Trop souvent, les initiatives culturelles se prennent dans les zones urbaines. Notre volonté, et c'est la particularité de notre politique, est d'intervenir sur tout le territoire, en utilisant tous les leviers culturels : la lecture, les arts sous toutes leurs formes, le théâtre, la musique et le chant, le cinéma... en aidant les structures dont c'est le métier et la passion. Nous avons aussi une responsabilité forte envers la lecture publique et avons la chance de pouvoir compter sur 900 personnes dont une moitié de bénévoles. Nous devons utiliser la lecture publique pour promouvoir d'autres cultures, notamment musicale, en organisant par exemple des concerts dans les bibliothèques. L'un des grands atouts du Conseil départemental est d'avoir un maillage important, avec par exemple des bibliothèques et des écoles de musique en milieu rural. Nous pouvons assurer ce rayonnement culturel en s'appuyant sur notre organisation.

LA CULTURE EST NÉCESSAIRE À L'ÉQUILIBRE ET AU LIEN SOCIAL. ELLE VALORISE, ENRICHI, ANIME L'ESPRIT ET FAVORISE L'EXPRESSION DE CHACUN.

Quels sont les enjeux en matière de culture pour cette mandature ?
Nous vivons en ce moment une période complexe de remises en cause, de doutes, de grands changements dans les pratiques et les usages. En parallèle, il y a aussi un profond appétit culturel, comme on peut le voir sur les langues régionales, les pratiques de théâtre, de chant... la société est demandeuse. C'est pour nous un véritable enjeu. On entend parfois que la culture coûte cher et fait partie des variables

d'ajustement. Cela pourrait être le penchant d'une collectivité mais pour nous, la culture est irremplaçable. Elle est nécessaire à l'équilibre et au lien social. Elle valorise, enrichit, anime l'esprit et favorise l'expression de chacun. C'est pourquoi nous engageons des réflexions et revisitons nos schémas d'intervention pour donner un cadre permettant l'accès à la culture partout et pour tous.

La politique culturelle du Département s'articule t'elle avec les autres grandes compétences, notamment les solidarités ?

Bien sûr, nous essayons de cibler tout particulièrement la jeunesse et les personnes âgées. La jeunesse car la culture est essentielle à cet âge où on est en recherche d'identité, d'expression. Les personnes âgées car nous sommes convaincus des nombreux bénéfices de l'intervention de compagnies ou d'artistes dans des EPHAD venus diffuser des œuvres et faire participer les résidents. Mettre la culture dans le champ du social s'inscrit pleinement dans nos politiques départementales. Nous le faisons aussi pour cultiver du lien social et intergénérationnel, permettre à différentes personnes de s'exprimer et de s'épanouir.

Comment rendre la culture accessible au plus grand nombre, et notamment aux petites communes éloignées des grands centres urbains ?

Il faut que les offres culturelles soient réellement présentes sur tout le territoire, et pas uniquement dans les agglomérations. L'accessibilité, en termes d'infrastructures mais aussi de commodités, est essentielle. Le monde associatif est porteur de nombreuses initiatives et nous avons le devoir de les aider. Cela passe aussi par la production, en donnant aux professionnels la possibilité de créer et de diffuser leurs œuvres. C'est enfin travailler et encourager à travailler en réseau. Tout cela fait partie des dispositifs que nous mettons en place.

NOUS AVONS UN TERRITOIRE BOUILLONNANT EN MATIÈRE CULTURELLE, RICHE D'UNE HISTOIRE ET DE DEUX IDENTITÉS FORTES QUI SE TRADUISENT PAR DES PRATIQUES CULTURELLES INTENSES.



LES TROIS SCHÉMAS QUI GUIDENT LA CULTURE POUR 2023-2027



Lecture publique
(bibliothèques et médiathèques)
Adopté le 13 janvier 2023



Culture, art et territoires
(structures professionnelles)
Adopté le 2 juin 2023



Enseignements artistiques et pratiques amateurs
(enseignements artistiques musique, danse, théâtre et cirque et des pratiques en amateurs associatives et structures bénévoles)
En cours d'élaboration

Un Département engagé pour la culture

Le point commun entre un cinéma indépendant en zone rurale, une scène nationale, une compagnie de spectacle vivant, une école de musique ou de danse traditionnelle ?

Tous ces acteurs, professionnels ou amateurs, font vivre et rayonner la culture sur un territoire. Et ce n'est pas anodin, tant la culture contribue à l'attractivité d'un territoire, sa qualité de vie, son développement économique, tout en tissant des liens sociaux et intergénérationnels et en favorisant l'émancipation, le sens critique et l'ouverture aux autres. En un mot, la culture est un levier essentiel de la citoyenneté et du bien vivre ensemble.

LE DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES
C'est un territoire particulièrement riche en matière culturelle, par ses cultures régionales basques

et béarnaises et son tissu étoffé d'opérateurs culturels, (salles de spectacles et de concerts, centres d'art, festivals, orchestres, compagnies, écoles de musique, danse, théâtre et cirque, cinémas, bibliothèque départementale irrigant 160 bibliothèques). En complémentarité avec les autres institutions (DRAC, collectivités territoriales), le Département structure et accompagne l'ensemble de cet environnement culturel, entre soutien financier (aide au fonctionnement et à l'investissement, également des aides aux projets) et accompagnement en ingénierie (formation, mise en réseau, journées professionnelles, dispositif de coopération culturelle).

AU-DELÀ DU RAYONNEMENT DE LA CULTURE
Le Département poursuit un objectif essentiel : mettre la

culture à la portée de tous les citoyens, à tous les âges de la vie, en visant à n'oublier aucun territoire. C'est pourquoi le Département se mobilise en faveur de l'éducation artistique et culturelle, avec des appels à projets « grandir avec la culture » (ateliers de création artistique au collège), et « culture seniors » (actions culturelles en Ehpad), les dispositifs « collège au cinéma » (projections de quatre films par an dont un issu de la production basque dans les collèges) et le programme d'Actions Educatives pour les Collégiens mais aussi des projets culturels sur-mesure pour les publics prioritaires (enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), personnes en situation d'insertion professionnelle...). Cet accès à la culture pour tous se matérialise aussi par



le soutien aux établissements d'enseignement artistique et structures d'enseignements artistiques, sans oublier les 160 bibliothèques qui font vivre la culture et plus généralement la culture sur le territoire.

POUR ALLER PLUS LOIN
Et mieux organiser son intervention sur l'ensemble des champs de la culture, le Département a engagé depuis 2021 une refonte de ses outils d'intervention auprès des professionnels de la culture

(arts visuels, spectacles vivants, cinéma et musiques actuelles), des acteurs de la lecture publique et de l'enseignement artistique tout en donnant plus de place aux pratiques amateurs. L'idée maîtresse : une démarche participative à laquelle tous les acteurs concernés ont été associés, tant pour dresser les bilans que définir les priorités. Une démarche novatrice, collaborative, constructive. Et un objectif partagé par tous : développer l'accès à la culture pour tous.

La politique culturelle du Département

Elle s'exprime à travers trois grands axes destinés à promouvoir l'accès à la culture et son développement



Les bibliothèques et les médiathèques

La lecture publique recouvre l'ensemble des actions et pratiques mises en œuvre par les bibliothèques accueillant ou desservant tous les publics. C'est le cas des médiathèques ou bibliothèques municipales ou intercommunales, et aussi celui des médiathèques ou bibliothèques départementales des Pyrénées-Atlantiques (BDPA).

160
BIBLIOTHÈQUES PRÉSENTES SUR LE TERRITOIRE

113
bibliothèques bénéficiaires du prêt de livres de la BDPA

41
bibliothèques bénéficiaires du prêt de documents sonores (CD) de la BDPA

2 351 366
PRÊTS DES UTILISATEURS auprès de leur bibliothèque de proximité

70 582
PRÊTS DE DOCUMENTS auprès de la BDPA

304
PRÊTS D'OUTILS ANIMATION

322
PERSONNES salariées

505
PERSONNES bénévoles

Enseignement artistique et structures bénévoles

Par le soutien et le développement des écoles de musique, danse, théâtre et cirque et des structures bénévoles, le Département souhaite s'engager pour un territoire et sa population en termes :

- **économique** : retombées dans l'économie réelle d'un territoire (en France, 1,5 million de personnes travaillent dans ce secteur qui représente 2,3 % du PIB) ;
- **social** : lien social et intergénérationnel, santé mentale, expériences esthétiques et émotionnelles, partage et usage des langues, vivre-ensemble ;
- **éducatif** : émancipation des individus, lecture du monde, sens critique, réflexion, transmission ;
- **territorial** : aménagement, qualité de vie, attractivité, tourisme, coopération.



STRUCTURES BÉNÉVOLES

220
ÉVÉNEMENTS sont soutenus par le Département dont

44
MANIFESTATIONS traditionnelles

2 600
BÉNÉVOLES mettent en œuvre ces événements

Le Conseil département soutient l'enseignement, le développement et l'usage des langues basque, occitane, béarnaise et gasconne pour 2 millions d'euros par an.

Les structures professionnelles

Le schéma Culture, art et territoires définit la politique culturelle et le cadre d'intervention du Département à destination des filières professionnelles (spectacle vivant, musiques actuelles, arts visuels, cinéma) chiffres 2022.

CINÉMA

18
CINÉMAS indépendants

2
RÉSEAUX départementaux d'exploitants indépendants

3
FESTIVALS

ARTS VISUELS

14
ŒUVRES réalisées via l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) « Art dans l'Espace Public »

EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Des projets sur mesure à l'adresse des publics prioritaires du Département

130
PROJETS chaque année dans les collèges du Département

12
PROJETS « GRANDIR AVEC LA CULTURE » chaque année (binômes opérateur culturel / collègue)

11
STRUCTURES D'ARTS VISUELS

3
MANIFESTATIONS dédiées aux arts visuels

35
PROJETS « CULTURE SENIORS » chaque année (binômes opérateur culturel / Ehpad)

27
COLLÈGES bénéficiant de l'opération « collègue au cinéma »

SPECTACLE VIVANT ET MUSIQUES ACTUELLES

1
SCÈNE NATIONALE Boucau, Saint-Jean-de-Luz, Anglet, Bayonne

CENTRE NATIONAL DES ARTS DE LA MARIONNETTE Oloron-Sainte-Marie

SCÈNE CONVENTIONNÉE d'Intérêt National, mention « Art et création » - Pau

CENTRE CHORÉGRAPHIQUE NATIONAL Biarritz

CENTRE CULTUREL DE RENCONTRE La Bastide-Clairence

2
SCÈNES DE MUSIQUES ACTUELLES Billère et Biarritz

ORCHESTRÉS SYMPHONIQUES Pau et Bayonne

13
STRUCTURES D'ARTS VIVANTS

23
FESTIVALS

46
COMPAGNIES PROFESSIONNELLES

ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

29
ÉTABLISSEMENTS d'enseignement artistique (dont deux conservatoires)

4
ÉCOLES de cirque

4
ASSOCIATIONS structurantes de pratique amateur

+ de 200
BÉNÉVOLES

7 750
ÉLÈVES inscrits

520
ENSEIGNANTS

3 questions à

Jacques Pédehontaà
Vice-président en charge de la vie associative, sportive et culturelle



Les schémas départementaux qui ont été adoptés et celui qui est en cours adopte une démarche participative et partenariale innovante. Pourquoi ce parti pris ?

Le fil conducteur de cette démarche a été de simplifier les procédures et les rendre plus compréhensibles. Nous avons mis en place un travail collaboratif avec l'ensemble des acteurs afin de leur expliquer la démarche, dresser ensemble un bilan, écouter les propositions et dessiner des pistes d'amélioration. C'est ce qui nous a guidés pour la lecture publique et les structures professionnelles et nous guide encore avec le troisième schéma consacré aux pratiques amateurs et aux écoles de musique.

Quels sont les grands objectifs de cette nouvelle approche ?

Premièrement, que notre politique départementale soit plus lisible, autant pour les professionnels que pour les pratiques amateurs, les écoles de musique et les associations. Ensuite, que nos règlements et nos demandes de subventions soient les plus simples à réaliser. Enfin, que nous puissions aboutir à un état des lieux clair de la culture sur le département et des acteurs qui la font vivre. Notre ambition est de participer à une meilleure diffusion de l'ensemble de l'économie culturelle sur le département, avec un maillage territorial qui ne laisse personne de côté. L'objectif est d'essaimer toute l'année

et sur tout le territoire de manière exhaustive, en élargissant les possibles et en mixant les structures, amateurs ou professionnels, pour aller chercher un public de tous âges et de toutes classes sociales. C'est d'ailleurs tout le sens d'actions déjà engagées comme « grandir avec la culture » pour les collégiens, « culture seniors » pour les aînés ou le très beau projet FIPADOC dans les Ehpad, un véritable modèle sur la question.

Deux schémas, la lecture publique et « culture, art et territoires » sont déjà opérationnels. Quels premiers enseignements en tirez-vous ?

A chaque fois que nous avons réuni les acteurs culturels, et ils ont été nombreux à participer, nous avons pu constater le désir de se rencontrer et de mieux se connaître. Je me félicite de cette forte participation et de cet engagement des acteurs culturels, dont nous avons pris en compte les idées et réflexions. Nous avons cette chance d'avoir sur le département une très belle production culturelle et des acteurs inventifs et engagés.

La lecture publique

Elles sont des pivots essentiels de l'accès à la culture.

Les 160 bibliothèques qui maillent les Pyrénées-Atlantiques, des grandes villes aux petits villages du Pays basque et du Béarn, sont des vecteurs de lien social, animées par plus de 800 bibliothécaires, dont plus de 500 bénévoles.

Des lieux de rencontres et d'échanges qui au fil des années ont élargi leurs missions (accessibilité, inclusion, formation aux outils numériques) comme leurs prérogatives, du prêt de livres à celui d'instruments de musique, avec le soutien du Conseil départemental qui porte la mission de « lecture publique » autour d'une institution essentielle, la bibliothèque départementale. Véritable « grossiste des livres et biens culturels », la bibliothèque départementale, implantée à Pau et Cambo-les-Bains, met à disposition plus de 280 000 ouvrages qui peuvent constituer ou renforcer les fonds des bibliothèques et médiathèques du département, mais aussi plus de 300 outils d'animation (malles thématiques, ateliers de lecture...), sans oublier les missions d'accompagnement, de formation et de soutien des acteurs de la lecture publique sur le terrain. Autant d'engagements renforcés par le nouveau schéma départemental de lecture publique 2023-2027, adopté en février dernier. Succédant à ceux de 2003 et 2013, ce troisième cadre d'intervention autour de la lecture se veut plus engagé auprès des territoires, afin de répondre aux besoins pluriels des bibliothèques et accompagner leurs transformations. Pour le construire,

le Département a adopté une démarche collaborative et participative, partant d'une consultation publique des habitants et s'appuyant sur des groupes de travail réunissant les acteurs de la lecture publique. Le résultat de cette co-construction inédite est un cadre ambitieux pour renforcer les services des bibliothèques, les aider à se réinventer et apporter des réponses aux nouveaux usages des citoyens en bibliothèques.

POUR CELA, LE SCHEMA DÉPARTEMENTAL DE LECTURE PUBLIQUE S'APPUIERA SUR TROIS AXES :

- **accompagner et former** les bibliothèques vers de nouveaux usages (ressources numériques, éducation aux médias et à l'information), de nouveaux supports (projets et ateliers participatifs) et vers plus d'accessibilité ;
- **construire et expérimenter** des projets partagés entre les bibliothèques du territoire, faire monter en compétence les professionnels comme les bénévoles (rencontres professionnelles, journées thématiques, partages d'expériences) et soutenir des initiatives innovantes (appels à projets) ;

• **coopérer** en développant une dynamique de réseau entre les bibliothèques, en renforçant le maillage territorial et en soutenant de nouveaux usages.

Déjà, cette ambition se matérialise par plusieurs initiatives innovantes, comme la création en 2021 de 64MusicBox, un annuaire collaboratif de la scène musicale locale en ligne, le temps fort des bibliothèques, une manifestation annuelle qui fédère depuis 2018 les bibliothèques du département autour d'un thème différent, le Prix des lecteurs Polaroid, en partenariat avec la Maison d'Éditions IN8 et qui propose aux lecteurs des bibliothèques des Pyrénées-Atlantiques six « novelas » de la littérature noire à départager, et plus récemment l'événement Musiques en Mai-diathèques ou encore le Mois du son, qui a vu sa première édition en 2023.

Des projets fédérateurs qui sont autant d'exemples de la formidable capacité du Département et des acteurs de la lecture publique d'innover et d'aller à la rencontre de tous les publics.



Focus sur... Musiques en Mai-diathèques

En 2021, le Département accompagnait la création de 64MusicBox, un projet des bibliothèques des Pyrénées-Atlantiques pour mettre en lumière toute la richesse et la diversité de la scène musicale locale.

64MusicBox recense aujourd'hui plus de 430 artistes, écoles de musique et lieux de diffusion de la musique en Pyrénées-Atlantiques. En 2022, le collectif et la Bibliothèque départementale sont allés plus loin en proposant un événement inédit, Musiques en Mai-diathèques.

L'IDÉE ?

Organiser des concerts gratuits dans différentes bibliothèques et médiathèques. Devant le succès de la première édition, le projet a été reconduit cette année, proposant une douzaine de concerts du 13 au 27 mai 2023, aussi bien dans les grandes agglomérations (Pau, BAB) que dans des communes comme Cambo-les-Bains, Arzacq-Arraziguet, Denguin, Morlaàs, Aydius et Orthez.

Une belle manière de faire découvrir des groupes de musique de tous horizons et de

donner une dimension nouvelle à ces lieux de vie que sont les bibliothèques.

Pour (re)vivre ces moments, une playlist des artistes est même disponible sur le site www.64musicbox.fr, en attendant une troisième édition.

Le Mois du son

En écho à la « Semaine du Son de l'Unesco », la Bibliothèque départementale a lancé en avril dernier la première édition du « Mois du Son ».

Siestes musicales, lectures acoustiques, ateliers bruitage, jeux sonores, spectacles, rencontres... Le riche programme proposé du 1er au 30 avril a offert autant d'occasion de visiter avec ses yeux et ses oreilles le thème de la « nature sonore », reflet des multiples paysages des Pyrénées-Atlantiques. En associant plus de 30 bibliothèques mais aussi l'Université de Pau, le Centre Hospitalier des Pyrénées, deux Ehpad, la MJC de Berlioz, les écoles de musiques, des crèches et des écoles, le « Mois du Son » a fédéré des acteurs de tous horizons, touchant des publics de tous les âges, dans une programmation remarquable qui fait du Département un précurseur au niveau national de cette déclinaison d'une initiative portée depuis 20 ans à travers le monde par l'UNESCO.

Les filières professionnelles de la culture

Le Département des Pyrénées-Atlantiques peut compter sur un vivier artistique foisonnant, dans un territoire à la jonction de quatre cultures (française, basque, occitane et espagnole) qui lui confère une richesse culturelle et une diversité créative. Mais la culture et ses acteurs ont aussi été touchés de plein fouet par la crise du Covid et ses conséquences.

Avec une ambition claire : déployer l'offre culturelle sur tout le territoire, au-delà des grands centres que sont Pau et la Côte basque, et aller à la rencontre de tous les publics, en misant autant sur les infrastructures et dispositifs existants que sur des

propositions hors des sentiers battus.

Pour atteindre cet objectif, le Département a repensé sa politique culturelle et son soutien aux professionnels de la culture (spectacle vivant et musiques actuelles, arts visuels, cinéma, acteurs de l'éducation artistique et culturelle) en adoptant le 2 juin dernier un nouveau schéma « Culture, Art et Territoires ». Un schéma qui est avant tout le fruit d'une démarche de concertation et d'expérimentation avec les professionnels de la culture, engagé dès 2021 et concrétisé lors d'une journée professionnelle qui a réuni un panel de 150 acteurs culturels et

institutionnels à Saint-Palais le 9 janvier 2023. Au final, quatre priorités ont été identifiées : la structuration durable de l'écosystème artistique, le soutien à la création, le développement de la diffusion des œuvres et le déploiement de l'éducation artistique et culturelle auprès des publics prioritaires du Département (collégiens, seniors, bénéficiaires du champ social). Elles soutiennent une approche innovante pour le Département qui lui permet d'aller plus loin qu'un soutien financier, en proposant un véritable accompagnement aux acteurs culturels, en favorisant la mise en réseau, le travail collaboratif et en créant des passerelles

entre les acteurs artistiques et d'autres structures ou institutions (collèges, Ehpad...). Ce foisonnement de pratiques, qui ouvrent de nouveaux champs et repensent les collaborations, est déjà bien vivant. Avec les projets d'art dans l'espace public, les résidences de création in situ sur les chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle, les programmations ciné concert dans les salles de cinéma, le Département soutient la rencontre entre les artistes et les publics, permettant de voir naître des projets artistiques qui font sens ou font venir « hors murs » des manifestations phares du territoire (voir ci dessous). Mais le soutien du département

va aussi directement aux acteurs culturels. En témoignent l'installation de la Compagnie Jour de fête en résidence permanente à Boucau, le soutien à la création de la pièce de théâtre en occitan Cyran'oc par la compagnie Hecho en Casa, l'accompagnement du collectif Bilaka dans son parcours de professionnalisation avec la Scène nationale et le CCN Malandain ou encore le soutien à la création du festival « Lo Printemps de l'arribèra » à Saint-Pé-de-Leren. Tous ces projets ont en commun une approche ouverte et intergénérationnelle de la culture, véritable levier de vivre ensemble.



FIPADOC, quand le festival vient à la rencontre des publics

Le Festival International du Film Documentaire FIPADOC s'est imposé comme un beau rendez-vous de découverte des films documentaires.

Si l'événement a attiré l'an dernier plus de 32 400 festivaliers et 2 300 professionnels à Biarritz, « nous sommes aussi, depuis le début, soucieux de faire circuler les films vers différents publics, notamment les publics empêchés et les jeunes », explique Christine Camdessus, déléguée générale du FIPADOC. Le festival accueille ainsi des scolaires au festival, tout en assurant une diffusion des œuvres en nomade dans les classes mais aussi auprès des résidents en Ehpad. « Cette initiative est née il y a deux ans. Nous avons proposé aux résidents des projections, suivies par un échange avec le réalisateur ou un membre de l'équipe. Quatre Ehpad y ont participé l'an dernier et nous avons déjà six établissements intéressés pour la prochaine édition ». Le festival imagine aussi de nouveaux formats, comme le Smart FIPADOC Nomade qui sera proposé aux collèges sur l'année 2023-2024.

LE PRINCIPE ?

« S'installer pendant quatre à six semaines dans les collèges pour proposer des expériences numériques documentaires aux collégiens. Nous l'expérimentons en ce moment et les retours des chefs d'établissement comme des élèves sont très positifs. Le documentaire captive les jeunes et présente un fort potentiel pédagogique ». Quatre collèges du département devraient accueillir le Smart FIPADOC Nomade l'an prochain.

Focus sur... « Avoir 14 ans », quand la culture fait le pont entre les générations

Labellisé Centre National de la Marionnette, l'Espace Jéliote à Oloron-Sainte-Marie propose une grande variété de spectacles et accueille régulièrement des compagnies en résidence de création.

En début d'année, l'accueil en résidence de la compagnie la Bande Passante, venue créer son spectacle « Devenir », passionnante plongée dans des récits de soi à l'adolescence, a donné naissance à une belle aventure artistique associant les élèves et enseignants de six collèges et lycées de Béarn et de Soule. Parmi ces six projets, celui du Collège des Cordeliers se singularise par sa dimension intergénérationnelle en lien avec les résidents de l'Ehpad de Monein. Pendant six mois, les élèves sont entrés en correspondance avec un groupe de huit personnes de l'Ehpad de Monein autour de l'école et l'avenir professionnel, du corps, de l'amitié, de l'amour... Ces échanges épistolaires ont pris la forme de restitution en slam, avec la complicité de l'artiste Méluzine et en photo, sous l'œil de la photographe Emma Barthère, qui tissent des liens entre ces deux âges si différents et si proches. « Ce projet n'aurait pas pu voir le jour sans l'aide du Département, qui a financé l'accompagnement des artistes à l'Ehpad de Monein et qui a participé au financement des projets dans les collèges. Le résultat est un très beau travail collectif, marqué par la diversité des réalisations artistiques faites par les élèves.



TOUTES CES CRÉATIONS ONT ÉTÉ PRÉSENTÉES LES 23 ET 24 MAI À L'ESPACE JÉLIOTE AU FIL D'UNE EXPOSITION : « AVOIR 14 ANS : HIER, AUJOURD'HUI... ET DEMAIN ? » QUI A RÉSERVÉ DE BEAUX MOMENTS D'ÉMOTION ET DE PARTAGE », SOULIGNE SOPHIE CARDASSAY, RESPONSABLE DE LA MÉDIATION À L'ESPACE JÉLIOTE.



Enseignements artistiques et pratiques amateurs

Le Département a engagé une démarche de concertation poussée avec les écoles de musique, de danse, de théâtre et de cirque et la pratique amateur pour élaborer ensemble un diagnostic partagé, préalable à une refonte de son schéma d'intervention.

Quelque 7 750 élèves fréquentent les établissements d'enseignements artistiques (27 écoles de musique, deux conservatoires, quatre écoles de cirques, quatre associations de pratique amateur de rayonnement départemental) des Pyrénées-Atlantiques.

Lieux d'apprentissage, de transmission et de création, ces écoles et centres culturels font aussi vivre le territoire avec plus de 220 initiatives culturelles tout au long de l'année. Aux côtés de l'Etat, de la Région et des collectivités, le Département accompagne et soutient ces structures clés de l'activité culturelle. Pour être plus à l'écoute de leurs besoins et de leurs évolutions, le Département a décidé d'adopter une méthode

participative et coopérative afin de dresser un diagnostic partagé de l'enseignement artistique sur le territoire. Le Département a ainsi fait appel au Laboratoire d'usages culture(s) – arts – société (LUCAS) pour croiser les points de vue d'acteurs institutionnels, de structures d'enseignements artistiques et de pratiques amateurs et d'usagers, à travers une vaste enquête de terrain menée entre novembre 2022 et février 2023. Entretiens individuels, questionnaires d'auto-évaluation, contributions en ligne, ateliers participatifs, journées d'immersion... le co-diagnostic du LUCAS a permis de mieux connaître l'écosystème et les liens (existants ou possibles) entre les acteurs des enseignements artistiques et des pratiques

artistiques en amateurs, de réinterroger les dispositifs d'intervention du Département et de dresser les enjeux du prochain schéma départemental. Fort de ce travail inédit et poussé de concertation, le Département poursuit la refonte de son dispositif de soutien et d'accompagnement, qui sera présenté d'ici la fin de l'année. Si l'ouvrage est encore sur le métier, quelques perspectives se dessinent déjà pour favoriser les rencontres et les coopérations autour de projets communs, encourager les initiatives, accroître l'innovation pédagogique, accompagner la formation des structures, faciliter l'accès aux pratiques artistiques et travailler en transversalité avec tous les acteurs des territoires.

Ils participent à la démarche...

Soizic Pineau, coordinatrice de l'École de musique de Soule

Créée en 2007, l'école de musique de Soule, qui associe deux pôles à Mauléon et Tardets, accueille une centaine d'élèves autour de l'enseignement de sept instruments de musique.

Elle compte huit salariés et l'engagement d'un bureau bénévole dont Soizic Pineau est la coordinatrice. « En décembre 2022, nous avons été invités à participer à la refonte du schéma départemental d'enseignement artistique. Dès lors, nous avons participé à plusieurs rencontres animées par le LUCAS, notamment des entretiens individuels pour poser le diagnostic et permettre de mieux comprendre le territoire et sa double culture, basque et béarnaise et des réunions où le LUCAS a pu nous faire part de ses retours. Je n'ai pas été la seule à participer puisque des membres du bureau ou des adhérents ont aussi été sollicités. En mars, le diagnostic a été restitué lors d'une

conférence puis nous avons participé à des ateliers de gouvernance avec des groupes dédiés à des problématiques diverses.

Le fait d'être concertés et associés à cette démarche de remise à plat du schéma départemental est très intéressant.

Nous avons déjà travaillé en collaboration avec le Département mais uniquement sur l'enseignement artistique. Cette démarche de concertation nous a permis de travailler en réseaux interprofessionnels. J'espère qu'à la suite de cette démarche, les initiatives en réseau pourront être mieux mises en valeur et reconnues et que nous pourrions poursuivre les contacts déjà pris avec différents partenaires, relais.

Nous espérons aussi des aides mutualisées en ressources humaines et en formation. Mieux travailler en réseau, avec le Département pour relais, est essentiel car nos structures ont des problématiques communes ».



Matiu Dufau, coordinateur de l'association Chancaires

Née en 1948 à Saint-Pé-de-Léren, l'association Chancaires (échassiers en occitan) œuvre à la transmission de la culture locale et de la langue occitane à travers la pratique des échasses, la danse, le chant, la musique, le théâtre et la création de spectacles.

L'association propose des cours pour petits et grands à travers des cours hebdomadaires de danse, de musique et de chant, mais aussi de langue occitane. Participant à de nombreux événements sur le territoire (carnaval de Pau, spectacles en partenariat avec les conservatoires de Pau et des Landes), elle organise également depuis 2007 le festival de musiques et danses traditionnelles Lo Primtemps de l'arribèra pour mettre les habitants en prise avec leur propre richesse culturelle et linguistique. Dans ce même esprit, elle a monté le projet « a tot vedent » (aux yeux de tous) qui associe des enseignants pour

créer un répertoire de chansons accompagnant la passèra, cette course en faveur de la langue occitane, et mis à disposition des écoles bilingues et calandretas. L'association Chancaires a rejoint en 2018 le réseau des écoles d'enseignements artistiques conventionnées par le Département. Pour Matiu Dufau, « cela nous a permis d'asseoir nos participations à des projets en réseau et d'accepter de nouveaux élèves en danse, en musique et en langue. Nous continuons de développer les cours hebdomadaires mais aussi tout un volet autour de la pratique amateur, en lien avec les acteurs culturels, artistiques et linguistiques qui nous entourent. Nous avons pu participer à la démarche de construction du schéma départemental directement ou à travers le partage d'idées avec d'autres structures. Notre projet « a tot vedent » s'inscrit dans cette volonté de mettre en commun des enseignements artistiques pour faire émerger une culture commune. »